

**Le Club Joué Natation (FFN 37) recherche pour le début de la saison sportive 2015 - 2016  
Un entraîneur (e) éducateur (rice) sportif (ive) des activités de la natation en CDD**

**Titulaire** du BEESAN ou du BPJEPS AAN. Un brevet Fédéral FFN serait un plus.

Poste pouvant convenir à un éducateur sportif nouvellement diplômé et avec la volonté de s'engager au sein du mouvement sportif (formations complémentaires possibles).

**Horaires** : 26 h / semaine au club annualisée (évolution envisagée lors de l'ouverture de la nouvelle piscine) et 9h de prestations de services extérieurs.

Prière d'envoyer votre CV, lettre de motivation

- Soit par mail à [crieant@sfr.fr](mailto:crieant@sfr.fr)
- Soit par courrier à l'adresse suivante : M. Christophe RIEANT 10 rue du Verger 37510 BALLAN MIRE

**Missions et actions demandées**

- Animer, encadrer et suivre les différents groupes d'Avenir à Maîtres :
  - Encadrer et enseigner les différents publics aux activités du club (débutants, perfectionnement,...),
  - Encadrer et animer les séances de « Nagez Forme Santé »
  - Etre en appui du Directeur Technique pour élaborer le projet pédagogique des différents groupes,
  - Encadrer les nageurs lors de compétitions ou lors d'organisations diverses,
  - Responsable de la sécurité de ces groupes.
- Préparer les nageurs au passage des tests ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau, Pass'compétition).
- Organiser et animer les manifestations du club en collaboration avec le Comité Directeur.
- Participation et présence aux journées des tests d'admission et aux journées des inscriptions, à l'assemblée générale du Club, aux manifestations et/ou compétitions organisées par le club, à l'étape d'eau libre du CD FFN37,
- Participer sur demande aux réunions du Comité Directeur du club,
- En cas de besoin, et sur demande : Encadrer stages et regroupements, participer à l'AG du CD FFN37, aux commissions sportives du CD FFN37,
- Possibilités de mise à disposition au profit :
  - de la ville de JOUE LES TOURS : encadrement et animation en milieu scolaire (pendant la pause méridienne), encadrement et animation du Centre Sportif Municipal pendant les vacances scolaires, surveillance de bassin et animation d'activités au Centre Nautique Municipal (sous l'autorité du directeur d'établissement et / ou du chef de bassin),
  - de toute autre collectivité publique locale pour encadrement et animation de leçons de natation au profit des enfants des écoles,
  - de tout autre établissement ou association, pour encadrement et animation d'activités liées à la natation

**Tâches spécifiques**

- Ouverture / fermeture bureau du club et aux arrivées et sorties des nageurs,
- Accueil / pointage de présence des nageurs lors des entraînements et compétitions.
- Informations des adhérents et du public,
- Renseignements divers sur le fonctionnement du club,
- Inscriptions (participation à la journée des inscriptions et semaine d'inscriptions et aux journées de tests préalables, avant reprise des entraînements),
- Surveillance des vestiaires.
- Distribution d'infos : convocations pour les compétitions, invitations et informations diverses, etc...
- En relation avec le comité Directeur et le Directeur technique pour ces groupes :
  - engagements sportifs,
  - préparation et distribution des convocations des nageurs,
  - préparation et organisation des déplacements pour les compétitions : réservation des repas, véhicules, hébergements...),
  - gestion des performances des nageurs,
  - bilan sportif par saison et par groupe, gestion / bilan des passages de tests ENF.

**Autres activités**

- Possibilité de sollicitation sur des compétitions ou manifestations importantes de natation sur le département, fête du club, Nuit de l'eau, opération « Savoir Nager », Téléthon...

## **Cadre de travail / Conditions d'exercice**

Horaires décalés en relation avec les activités à encadrer (entraînement, compétitions, déplacements).

Période scolaire (entraînement, tâches administratives, encadrement de compétitions...)

Vacances scolaires (stage multi-activités, savoir nager, regroupements)

### Compétitions

Selon programmes départemental, régional et national

Disponibilité : service les week-ends selon programme établi en début de chaque saison (compétitions, déplacements, animations club...) ou en soirée (réunions, AG).

Obligations liées à la profession d'éducateur sportif : CAEP MNS quinquennale, révision PSE 1.

### Conditions spéciales

Dans le cadre de sa mission le candidat sera amené à :

- Etre en relation avec les adhérents et leurs familles,
- Ses actions seront coordonnées et discutées avec le reste de l'équipe d'encadrement et mise sous la responsabilité du Directeur technique et des dirigeants du Club.

## **Profil du candidat**

Les savoir-faire techniques :

- Assurer un enseignement des pratiques, assurer une sécurité des pratiques et des personnes,
- Savoir utiliser et entretenir le matériel mis à disposition,
- Connaissances informatiques des programmes : traitement de texte « Word », tableur « Excel », logiciels spécifiques de la Fédération Française de Natation.

Les savoir-faire relationnels:

- Sens de la relation et de la pédagogie humaines (ne privilégier aucun groupe et aucun nageur – traiter toutes les personnes de manière identique et équitable),
- Capacité d'organisation, de méthode et de communication,
- Sens du travail en équipe,
- Qualités d'écoute et d'accueil.

Connaissances théoriques :

- Connaissance du domaine de la sécurité des personnes, des pratiques et des biens,
- Connaissance de la pédagogie en matière sportive,
- Connaissance de la notion de service public et de bénévolat liés à la vie associative,
- Volonté de faire évoluer ses connaissances et sa pédagogie.
- Formation continue

Qualités et savoir-être:

- Bonnes capacités relationnelles,
- Etre capable de respecter le mode de fonctionnement de l'association et des installations, de respecter et de mettre en œuvre l'esprit et la politique du Club (respecter et faire respecter le règlement intérieur du club, la charte des nageurs ...).
- De faire preuve d'initiative ainsi que d'une ouverture d'esprit sur la méthodologie de l'entraînement.

**Contrat** : CDD de 12 mois pour la saison 2015-2016 suivant Convention Collective Nationale du Sport. Classification technicien groupe 3

**Diplôme** : BEESAN ou BPJEPS AAN

**Permis B** obligatoire plus de 2 ans, pour l'accompagnement en compétitions